

Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle 2019 (exercice 2018-2019) de l'Association « Ceux du Pharo », Association des anciens et des amis du Pharo (AAP), en date du 3 octobre 2019

Préambule

L'assemblée générale annuelle de l'association « Ceux du Pharo » s'est tenue le jeudi 3 octobre 2019, à Marseille, dans les locaux du Fort Ganteaume, boulevard Charles Livon, 13007.

La secrétaire générale précise que l'Association compte 326 membres dont 117 sont à jour de leur cotisation. Le quorum, selon les statuts, est atteint lorsqu'un tiers des membres à jour de leur cotisation est présent ou représenté, soit 39 membres.

Trente-et-un membres, dont les cinq membres du Bureau, et 27 membres représentés remplissent ces conditions, soit 58 personnes. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40.

La parole est passée au président qui remercie les membres de leur présence et souligne le caractère exceptionnel de l'activité de l'association pour l'exercice écoulé.

Il rappelle brièvement le rôle joué par « Ceux du Pharo » dans la tenue des XXVe Actualités du Pharo dans les locaux historiques du Pharo, occupés maintenant par la présidence d'Aix-Marseille Université (AMU). Le président et la secrétaire générale avaient été reçus par Madame Marie MASCLET DE BARBARIN, vice-présidente du CA d'AMU en décembre 2018 et avaient évoqué la possibilité de tenir les XXVe Actualités du Pharo dans l'amphithéâtre Gastaud et dans l'amphithéâtre Yersin rénové et rebaptisé en 2019 « amphithéâtre Jean-Étienne Touze » (voir Bulletin n°65). La demande ayant été favorablement accueillie, MM JP BOUTIN (#269), JM MILLELIRI (#002), JL REY (#068) et P. SALIOU (#126) représentant le GISPE ont pris le relai pour finaliser le projet et le conduire à sa réalisation.

Le président rappelle qu'en ouverture des Actualités, le professeur M. GENTILINI (#066) a prononcé un discours chargé d'émotion à la mémoire du Grand Ancien de l'association, Guy CHARMOT (#026), disparu en janvier 2019 dans sa 105^e année. Ce discours fait écho à celui prononcé, avec non moins d'émotion, par Pierre SALIOU le 15/03/19 (Bulletin 68).

Le renouvellement du Bureau n'est pas à l'ordre du jour, puisqu'il a été renouvelé pour deux ans conformément à l'article 8.4 des statuts, lors de l'assemblée générale du 4/10/2018.

Le président aborde ensuite le rapport moral, selon l'ordre du jour qui a été envoyé avec la convocation.

Bilan moral

Le président rend compte des activités menées par l'association au cours de l'année écoulée.

*Le livre *Devoirs de mémoire**

Le mois de décembre a vu la publication du livre *Devoirs de mémoire*. Quatre siècles d'hommages aux médecins, pharmaciens, vétérinaires et officiers d'administration du Service de santé des Armées » (Bulletin 65). Le président en a assuré la direction et la coordination, mais il veut citer Dominique CHARMOT-BENSIMON (#131), Michel DESRENTES (#007), Emmanuel DUMAS (#229), Pierre-Jean LINON (#291) et Jean-Marie MILLELIRI (#002) pour les remercier de leur aide active. Il souligne la participation d'Yves BUISSON

(#206) qui a rédigé une préface chaleureuse pour ce livre. Ce livre a rencontré un excellent accueil et des critiques exceptionnellement flatteuses. Il a été vendu à 350 exemplaires, ce qui est inhabituel pour une publication dite « de niche ». La directrice centrale du SSA, Mme GYGAX GENERO, a félicité « Ceux du Pharo » et a invité le président à présenter ce travail au Salon du livre de Paris en mars 2019, au stand du SSA (Bulletin 68). Le président remercie aussi tout particulièrement Dominique LOUIS (#095) qui a assuré avec courage et énergie le fastidieux travail d'emballer et expédier les livres. Pour mémoire, chaque livre pèse 3,2 kg.

Autour du Muy (Var)

Inauguration d'une plaque mémorielle au cimetière communal du Muy

Le 13 avril, « Ceux du Pharo » a procédé à l'inauguration au Muy d'une plaque commémorative apposée sur le mur d'entrée du cimetière communal (Bulletin 69). Devant un public nombreux ont été célébrés Henry FOURNIAL (1866-1932), Victor ROBINI (1905-1984) et Alain-Jean GEORGES (1946-2012). Il faut signaler que, pour la première fois, toutes les associations médico-militaires ont été représentées : ASNOM, AEVDG, ASA, « Ceux du Pharo ». Louis (#009) et Odile REYMONDON nous ont brillamment aidés dans cette entreprise et le président les remercie avec chaleur au nom de l'association.

Remise de la canne d'Henry FOURNIAL à « Ceux du Pharo »

Madame Agathe GEORGES, mère d'Alain-Jean, a révélé lors de cette cérémonie du 13/04/19 qu'elle détenait la canne d'Henry FOURNIAL. Elle l'a remise solennellement à « Ceux du Pharo », le 25 juin, au Muy (Bulletin 71).

L'exposition à Zinder

Une magnifique exposition historique à Zinder, Niger (Zinder 1900) s'est tenue au mois d'avril 2019. « Ceux du Pharo » avait prêté quelques photos qui ont été très appréciées, notamment par le sultan qui y a retrouvé ses ancêtres (Bulletin 69). Les photos proviennent du fonds photographique « Yves HOSTIER », généreusement confié à « Ceux du Pharo » par Pierre HOSTIER (#301).

Saint-Sulpice les Champs (Creuse) et la mémoire d'Eugène JAMOT

Le 1er juin, plusieurs membres de l'association se sont retrouvés à Saint-Sulpice les Champs pour renouer avec la tradition de la commémoration de la mémoire d'Eugène JAMOT, initiée par ses disciples en 1967. Les représentants de l'association et Alex de SAINT-RAPT, maire de Saint-Sulpice les Champs, se sont accordés pour pérenniser cette belle et importante tradition (Bulletin 71).

Le devenir du musée Jamot à Saint-Sulpice les Champs et de ses archives

Le 13 septembre 2019, le musée JAMOT à Saint-Sulpice les Champs a fermé définitivement ses portes (Bulletin 74). Mais la présidente de l'association Docteur Eugène JAMOT (#083) et « Ceux du Pharo » ont réussi à éviter la dispersion des collections et des archives. Ce véritable trésor sera entreposé au musée des troupes de marine (MDTM) de Fréjus (Var). C'est le résultat d'une forte et amicale coopération établie avec Philippe ROUDIER (CHETOM, #306), le conservateur en chef, et son équipe. En juillet 2019, Francis LOUIS s'était déplacé, à titre personnel, à Saint-Sulpice les Champs avec Philippe LAFARGUE du MDTM pour faire à titre exploratoire un inventaire précis des collections du musée. Dans les semaines qui viennent, le MDTM se déplacera à Saint-Sulpice les Champs pour faire le déménagement dans des conditions professionnelles. Le MDTM est actuellement en reconstruction ; des expositions temporaires animeront le musée et une exposition sur Eugène JAMOT pourra être envisagée dans ce cadre.

Villeneuve'Africa, 3^e édition

Le 29 septembre, le président et le secrétaire général adjoint (Loïc CAMANI, #230) ont tenu un stand à Villeneuve-Loubet pour la troisième édition de Villeneuve'Africa. Des milliers de visiteurs ont pu apprécier la collection de peignes africains du président et quelques-uns ont même voulu en acheter ! Cette idée est soumise à l'assemblée pour améliorer le budget 2020 ...

Les bulletins et leur supplément

L'une des conséquences de l'activité de l'association est l'augmentation croissante du nombre de pages du Bulletin (29 pages en septembre 2018, 48 pages en septembre 2019). Depuis le mois d'octobre 2017 (publication du premier supplément avec le bulletin 50) à ce jour, ce sont 24 suppléments qui ont été publiés, sur des thèmes très divers. Ces suppléments sont maintenant accessibles sur le site internet. Ce site internet animé par notre *websister* est très apprécié. Les publications et le site demandent un gros travail, d'autant plus qu'un trop petit nombre d'adhérents apporte leur contribution. Le travail d'équipe est facilité par les apports des lecteurs : correspondances, photos, films, vieux enregistrements (qui seront convertis en format audio numérique), objets du cabinet de curiosités, etc. ***Il ne faut surtout pas hésiter à envoyer des contributions, elles seront publiées pour le plaisir de tous.***

Les projets

Ils sont nombreux.

Les plaques commémoratives.

« Ceux du Pharo » continuera sa politique mémorielle par des plaques commémoratives

- À l'entrée du Pharo
- Dans l'amphithéâtre TOUZE, en rappelant sa carrière
- Le 7 janvier 2020, sur la tombe de notre grand ancien Guy CHARMOT, pour le premier anniversaire de sa mort.

Le transfert des archives du musée Jamot et de « Ceux du Pharo »

L'association va travailler au transfert à Fréjus des collections et des archives du musée Jamot et au transfert des archives reçues et qui sont entreposées à titre gracieux chez les Oblats de Marie Immaculée de Marseille, grâce à l'aide amicale de Christian DURIEZ (#294), qui ne sera jamais assez remercié.

La politique d'édition

La politique d'édition sera poursuivie, avec l'objectif du maintien du souvenir de nos camarades ;

- Édition dans très peu de temps d'un livre sur Matteo BRONDY (1866-1944), vétérinaire, qui s'est installé à Meknès au Maroc comme peintre orientaliste (*Devoirs de mémoire*, pp. 379-380).
- Un deuxième tome des *Carnets d'un médecin de brousse* traitera des prospections de la THA dans la forêt camerounaise en 1928-1930 par Marcel CHAMBON et son épouse Christiane, à partir des photos prises par Marcel, que son fils Christian (#029) a généreusement données à l'association.
- Loïc CAMANI (#230, SGA) prépare un livre magnifique sur les Kamsiki des monts Mandara dans l'Extrême-Nord du Cameroun, à partir des photos prises par Christian DURIEZ (#294) qui y a vécu 25 ans. Ce livre sera dans le droit fil de *Parcours Africain*, chez les Sara, par Paul

MARTINO (#253), et de *Au bout de la piste*, chez les Toupouri, par André BORGOMANO (#046).

- Les corrections et l'inclusion de nouveaux noms dans *Devoirs de mémoire* seront poursuivies. « Ceux du Pharo » prévoit ainsi de publier vers 2022 une deuxième édition « revue, corrigée et augmentée ». Francis LOUIS adresse un appel aux membres de l'association à l'envoi de biographies qui leur semblent intéressantes.
- En 2023, pour les dix ans de la fermeture de notre Pharo, « Ceux du Pharo » envisage la publication d'un ouvrage qui devrait s'intituler *L'école du Pharo*, avec les photos des promotions, les listes des stagiaires, des fiches biographiques, etc. Le concours de tous les adhérents en possession d'information serait vraiment précieux.
- D'autres livres sont en projet, mais la décision de les publier n'a pas encore été prise.

Local pour le siège social

L'association est actuellement domiciliée à l'adresse personnelle de son président. Un siège social « autonome » serait souhaitable. Les recherches pour un local susceptible de l'héberger sont vaines pour le moment, et un appel aux suggestions est lancé.

Association d'intérêt public ou général

Les démarches administratives pour obtenir la qualification d'intérêt public sont très complexes. En revanche, obtenir le label « intérêt général » (qui permet aux adhérents l'exonération partielle de leur frais d'adhésion) est plus simple et Jean-Loup REY (#068) a l'expérience de la procédure.

Le site web

Le président relaie une demande de la *websister* : elle demande l'aide d'un bénévole, doué en informatique, qui l'aiderait à faire barrage aux connections indésirables de sites ukrainiens ou mahorais. Elles viennent parasiter régulièrement le site, faussent les statistiques de fréquentation mais surtout laissent une inquiétude quant à leur motivation pour fréquenter le site des anciens du Pharo.

Le président répond ensuite aux questions puis l'approbation du bilan moral est mise au vote.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

La parole est passée au trésorier de « Ceux du Pharo », Bruno PRADINES (#003).

Bilan financier

Le trésorier présente un état financier de l'association sur l'année civile 2018 et l'année civile 2019 à la date de l'assemblée générale.

Année	Recettes/report	Dépenses	Solde
2018	18 855,96€	9 112.81€	9 443,15€ (reporté sur 2019)
2019 (au 31/08/2019)	18 748,15€	18 237,15€	511,07€

Les recettes de l'année 2018 et 2019 sont essentiellement dues aux cotisations, à la vente d'ouvrages et aux dons pour l'achat de la plaque du Muy. Les dépenses de 2018 sont essentiellement dues à l'impression de livres, à leur frais d'envoi et à la réalisation de la plaque du Muy (avance). L'augmentation significative des

dépenses sur l'année 2019, non encore clôturée, repose essentiellement sur l'avance faite à l'imprimeur pour le tirage du livre *Devoirs de mémoire*, les frais d'emballage et les envois postaux des livres. L'autre poste de dépense a été la part propre de l'association dans le financement de la plaque mémorielle au Muy.

De nombreux chèques ont été collectés lors des Journées du Pharo et de l'AG, ce qui va augmenter le solde de 511,07€ du 31/08/2019.

Le trésorier répond ensuite aux questions puis l'approbation du bilan financier est mise au vote.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

- *Devoirs de mémoire* et les promotions de l'École de Santé de Lyon-Bron. Le président, soutenu par Yves BUISSON (#206), suggère que la DCSSA offre un exemplaire de *Devoirs de mémoire* à chaque élève à l'issue du baptême de promotion, ce qui leur permettrait de prendre conscience de la magnifique histoire du Service de santé des Armées. Il est rappelé que le Bureau des Élèves en possède déjà un exemplaire.
- Le président rend compte d'un entretien avec le professeur Marc GENTILINI (#066), au sujet de Georgette MICHAUD. Marc GENTILINI propose qu'une lettre de soutien à Georgette MICHAUD, présidente de l'Association Docteur Eugène JAMOT (#083) dissoute, circule parmi les adhérents de « Ceux du Pharo » pour recueillir le plus grand nombre possible de signatures. Le président se charge de rédiger cette lettre et de la faire circuler.
- L'assistance est informée du projet de livre porté par Alain BUGUET (#048) sur la THA au Congo. Loïc CAMANI (#230) en assurera l'impression.
- Jean DUBOIS (#292) informe l'assemblée qu'il dispose d'une très volumineuse collection philatélique, couvrant de nombreux thèmes (Histoire de la médecine, Histoire de France, Plantes de la Bible..) dont il est contraint de se séparer. Une discussion s'engage sur la possibilité de valoriser tout ou partie de sa collection par une publication.
- Louis REYMONDON (#009) intervient sur la nécessité d'honorer Jean-Étienne TOUZE par une plaque digne de lui, dans l'amphithéâtre qui porte maintenant son nom, mais il souligne que cela ne doit pas se faire au détriment de la mémoire d'autres Anciens valeureux comme l'a été Alexandre YERSIN, le précédent dédicataire de l'amphithéâtre.
- Les archives audio (comme le 33-tours vinyle confié au président par Jean-Loup REY [#068]) ou des archives tropicales actuellement en la possession d'Alain BUGUET (#048) doivent absolument être conservées, et le partenariat avec le Musée des troupes de marine de Fréjus (Var) devrait répondre à ce souci mémoriel. L'archiviste de ce musée avait témoigné de la visite de nombreux étudiants en thèse recherchant de la documentation sur le passé colonial de la France et sur le service de santé. Il sera nécessaire de reprendre contact avec elle pour concevoir la meilleure manière de gérer ces dons et les mettre à la disposition des chercheurs de tous niveaux. Il est rappelé qu'Yves PIRAME (#006) et le MGI VOELCKEL ont fait partie du CA du MDTM. La Société francophone de médecine tropicale et santé internationale (Société de pathologie exotique) se préoccupe également de la conservation des archives et un partenariat sera bientôt étudié.

- Michel ROBERT (#215) fait part d'une piste possible pour l'aide informatique qui est demandée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15 et le président convie l'assistance à partager un verre de l'amitié, préparé par le service restauration du Fort Ganteaume.